

Mairie de
Crécy-la-Chapelle



Seine-et-Marne

Crécy la Chapelle, le 04 septembre 2018

Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de bien vouloir participer au prochain Conseil Municipal qui se tiendra :

MARDI 11 SEPTEMBRE 2018 à 19 HEURES
dans la salle Altmann

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Enonciation des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2018
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 juillet 2018

I : Administration générale :

- 1- Maison médicale

II : Finances :

- 2- Décision modificative n° 2 sur le budget de la commune

III : Urbanisme :

- 3- Mise en compatibilité du PLU

IV : Foncier :

- 4- Classement de la parcelle AD 308 (résidence l'Orée du Bois) dans le domaine public communal

V : Assainissement :

- 5- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017

VI : Intercommunalité :

- 6- Répartition de l'excédent 2012 suite à la dissolution du Syndicat intercommunal du ramassage scolaire de Crécy-la-Chapelle
- 7- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services associés
- 8- Adhésion des communes de Bagneaux-sur-Loing, Croissy-Beaubourg, Lésigny et Villenoy au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDSEM)

VII : Questions diverses :

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Bernard CAROUGE
Maire